

Note sur l'évaluation du coût d'une mesure législative

La présente est une estimation indépendante du coût d'une mesure budgétaire indiquée dans l'Énoncé économique de l'automne de 2020. La liste des coûts prévus par le DPB pour la mise en œuvre des mesures mentionnées dans l'Énoncé peut être consultée sur [son site Internet](#).

Date de publication : 2021-01-20

Titre abrégé : Programme de stabilisation fiscale – Indexation du paiement maximal par habitant

Description : Dans l'Énoncé économique de l'automne 2020, le gouvernement a proposé d'indexer le paiement maximal de 60 \$ par habitant (fixé en 1987) accordé à une province chaque année dans le cadre du Programme de stabilisation fiscale (PSF). Cette indexation fait porter le paiement maximal à 169,82 \$ par personne pour les exercices 2019-2020 et 2020-2021, et elle suivra la croissance de l'économie canadienne, c'est-à-dire l'augmentation du produit intérieur brut (PIB) nominal par personne, les années suivantes.

Données de base :	Variable	Source
	PIB nominal du Canada	Statistique Canada, estimations historiques du PIB nominal et projections des Perspectives économiques et financières (PEF) de septembre 2020 du DPB
	Population des provinces	Statistique Canada, estimations démographiques au 1 ^{er} juillet
	Projections du PIB des provinces	Rapport sur la viabilité financière (RVF) de novembre 2020 du DPB
	Projections de recettes des gouvernements provinciaux	Documents budgétaires des provinces et RVF de novembre 2020 du DPB
	Service de la dette publique	Calculateur (actualisé) du DPB du service de la dette publique
	Données historiques sur les recettes des gouvernements provinciaux	Certificats pour les arrangements fiscaux, Statistique Canada

Estimation et méthode de projection : Le DPB a estimé les paiements aux provinces au titre du PSF en utilisant les projections de recettes des gouvernements provinciaux ainsi que la formule du PSF tirée de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*. Le paiement maximal par habitant est ajusté en fonction du PIB nominal du Canada et des projections concernant la population canadienne.

Le DPB présume qu'un paiement au titre du PSF est comptabilisé un an après que la province a eu droit au paiement. Il présume également que pour toute baisse de recette admissible dépassant le paiement maximal, les provinces demandent un versement sous forme de prêt sans intérêt au gouvernement fédéral, comme le permet le PSF.

Sources de l'incertitude : Les recettes des provinces font l'objet de prévisions et sont toujours sujettes à une certaine incertitude à cause de la pandémie de COVID-19. Une situation qui a pour effet d'augmenter

l'incertitude liée aux ajustements des recettes découlant des changements de politique effectués par les gouvernements provinciaux. Par ailleurs, les recettes tirées des ressources naturelles sont relativement volatiles, ce qui pourrait contribuer aux paiements futurs faits à quelques provinces au titre du PSF.

Depuis 1987, aucune province n'a contracté de prêt dans le cadre du PSF. Compte tenu de l'incertitude entourant le recours aux prêts sans intérêt, les frais d'intérêt pourraient être inférieurs aux estimations.

Préparée par :

Louis Perrault <Louis.Perrault@parl.gc.ca>

Sarah MacPhee <Sarah.MacPhee@parl.gc.ca>

Coût de la mesure proposée

En millions de \$	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Coût total	-	2 910	-23	-26	-39	-55

Renseignements supplémentaires

Coût du PSF avant le changement de politique proposé

En millions de \$		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Coûts	Paielements au titre du PSF (A)	-	1 600	-	-	-	-
	Coût d'un prêt sans intérêt (prêt d'un montant de 6,39 G\$) (C)	-	40	51	57	85	119
Coût total après recouvrement		-	1 640	51	57	85	119

Coût du PSF avec le changement de politique

En millions de \$		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Coûts	Paielements au titre du PSF (B)	-	4 528	-	-	-	-
	Coût d'un prêt sans intérêt (prêt d'un montant de 3,47 G\$) (D)	-	22	27	31	46	65
Coût total après recouvrement		-	4 550	27	31	46	65

Coût différentiel du changement de politique

En millions de \$		2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	2025-2026
Coûts différentiels	Changements dans les paiements (B) – (A)	-	2 928	-	-	-	-
	Changements dans les frais d'intérêt (D) – (C)	-	-19	-23	-26	-39	-55
Coût total après recouvrement		-	2 910	-23	-26	-39	-55

Notes

- Les estimations sont présentées selon la méthode de la comptabilité de trésorerie, telles qu'elles figureraient dans le budget et les comptes publics.
- Les chiffres positifs diminuent le solde budgétaire; les chiffres négatifs l'augmentent.
- « - » = Le DPB ne prévoit pas de coût financier.
- Les chiffres étant arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.